



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Le conseil de la municipalité de Cloridorme siège en séance ordinaire ce 8 août 2022 à 19h00 à l'hôtel de ville de Cloridorme.

N° de résolution
ou annotation

Sont présents à cette séance : MM. Marcel Mainville
MMES Josette Dupuis
Josée Boulay
Nancy Cloutier
Michèle Fournier

Absence : monsieur Normand Poirier

Était également présente Madame Léona Francoeur directrice générale par intérim.

Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Pierre Martin constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 191-08-2022

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MICHÈLE FOURNIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adopté.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du mois de juillet (11-25)
- 5- Correspondance du mois
- 6- rapport du conseil, et suivi des procès- verbaux : (voir liste)
- 7-Présentation des comptes payés-
- 8- Présentation des comptes à payer-

9-Résolutions et règlements:

- 9.1 : délai d'un mois conseiller absent
- 9.2 : corrections résolution #141-06-2022
- 9.3 : travaux subvention PRABAM
- 9.4 : ouverture de poste dg/firme
- 9.5 : Tecq : offre de services / rte Brûlé
- 9.6 : Tecq : offre de services tronçon Pointe-Frégate
- 9.7 : Soumission panneau solaire pour toilettes
- 9.8 : responsable bibliothèque
- 9.9 : TACIM/demande d'appui renouvellement permis
- 9.10 : Cellulaire travaux publics
- 9.11 : Prolongation Maxime Simony

- 10- note de la DG-
- 11-Période de questions
- 12-Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Maire


Greffière-trésorière



4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 192-08-2022

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 juillet 2022.
N° de résolution ou annotation

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 juillet 2022, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 juillet 2022 est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 193-08-2022

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 25 juillet 2022.

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 25 juillet 2022, au moins quarante-huit heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 25 juillet 2022 est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation
La correspondance fait partie intégrale de ce procès-verbal. Monsieur le maire en fait un bref compte- rendu.

6- RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS.

Monsieur le maire mentionne que le rapport est reporté à une prochaine séance.

Résolution # 194-08-2022

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} juillet au 31 juillet 2022

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2022;

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois de juillet 2022 au montant de 103 733.25\$, les prélèvements de 65 738.07\$ et salaires pour 37 995.18\$, soient et sont acceptés. De plus : le maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



Résolution # 195-08-2022

ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENTS AU MONTANT DE 49 480.32\$

N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 8 Août 2022;

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 49 480.32\$ et que la greffière-trésorière procède à l'émission des chèques.

Une copie de la liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 Résolution # 196-08-2022

Délai d'un mois/conseiller absent

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

Que le conseil municipal accorde un délai d'un mois au conseiller Normand Poirier pour cause de maladie, étant donné que la Loi le permet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 : Résolution # 197-08-2022

Correction Résolution # 141-06-2022

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QU'une correction soit faite sur la résolution # 141-06-2022 : soit enlever le nom de monsieur Roger Côté et le remplacer par monsieur Robert Élément.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Résolution # 198-08-2022

Travaux subvention PRABAM

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU QUE :

La municipalité ayant droit à un montant de 75 000\$ pour rénover ou embellir ses bâtiments municipaux, dans le cadre du programme PRABAM;

QU'UNE liste de travaux est nécessaire et le conseil statue sur les travaux suivants, à concurrence d'un montant de 75 000\$:

- Remplacer éclairage extérieur Hôtel de ville (+ - 1500\$)
- Usine traitement (éclairage extérieur)
- Installer caméra à l'Hôtel de ville et Chalet des Sports



N° de résolution
ou annotation

- Rafrachir façade de l'hôtel de ville
- Étancher porte de garage à la caserne
- Réparer drain caserne, raccorder au pluvial
- Installer thermopompe (bureau et salle du conseil)
- Nivelage intérieur entrepôt (terre et asphalte selon résolution # 168-06-2022 Au cout de 15 632 + taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 : Résolution # 199-08-2022

Ouverture poste D.G./Firme

CONSIDERANT QUE nous avons reçu deux offres de services de deux firmes différentes, soit Raymond Chabot et Perspective pour le processus d'ouverture de poste d'un directeur ou directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE le conseil après analyse des offres reçues accepte l'offre de la Firme Perspective ayant présenté un coût moins élevé;

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal requière les services de la Firme Perspective pour évaluation des candidatures reçues et autorise madame Léona Francoeur directrice générale par intérim à envoyer l'offre d'emploi à différents médias (Facebook, site canton, emploi Quebec, radio Gaspésie, trans Gaspésie, etc).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 : Résolution # 200-08-2022

Chemin du Brûlé/ Relevés, plans et devis/Offre de services professionnels en ingénierie/ TECQ 2019-2023

SUR LA PROPOSITION DE MICHÈLE FOURNIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE l'offre de services présenté par la firme Tétra Tech au montant de 12 000\$ est accepté tel que présenté.

Ces coûts sont admissibles et seront inclus dans la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6: Résolution # 201-08-2022

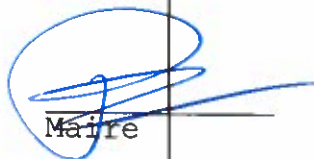
Tronçon d'aqueduc/Offre de services professionnels en ingénierie/TECQ 2019-2023

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE l'offre de services présenté par la firme Tétra Tech au montant de 6 500\$ est accepté tel que présenté.

Ces coûts sont admissibles et seront inclus dans la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Maire


Greffière-trésorière



9.7 : Résolution # 202-08-2022

Panneau Solaire/toilettes

N° de résolution
ou annotation

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil accepte la soumission de Batteries Expert-
Gestion C. Émond pour le panneau solaire des toilettes
publiques situées au Parc des références, en face à
l'hôtel de ville au montant de 956.90\$ plus taxes et frais
de transport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 : Résolution # 203-08-2022

Responsables bibliothèque

SUR LA PROPOSITION DE MICHELLE FOURNIER CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate Josette Dupuis,
représentante municipale et madame Dola Francoeur
responsable de bibliothèque à faire partie des membres
votants lors des assemblées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 : Résolution # 204-08-2022

TACIM/demande d'appui

SUR LA PROPOSITION DE JOSETTE DUPUIS CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal appuie le TACIM dans sa démarche
pour le renouvellement de permis de transport nolisé 2022-
2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 : Résolution # 205-08-2022

Cellulaire /travaux publics

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un nouveau
cellulaire pour les travaux publics au coût de 114\$ à
l'achat avec forfait de 41.50\$/ mois pour 36 mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 : Résolution # 206-08-2022

Prolongation M.Simony

CONSIDERANT QUE les employés en travaux publics ont
encore beaucoup de travaux à faire;

CONSIDÉRANT QUE l'étudiant Maxime Simony fait du bon
travail et peut nous accorder encore quelques semaines;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR MARCEL MAINVILLE
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :



QUE le conseil prolonge de quelques semaines Maxime
Sérony pour exécuter toutes sortes de travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° de résolution
ou annotation

Note de la dg par intérim : bureau sera fermé le 15 et 16
Août prochain.

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions portant sur : procès-verbal du 25 juillet,
branches chemin colonie, affichage de poste, le pourquoi
plus de rapport du conseil.

Clôture de la séance

Clôture de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à
l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 19h25

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Pierre Martin maire, atteste que la signature du
présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article
142 (2) du Code municipal ».


Maire


Greffière-trésorière